



FORMULAIRE D'ENTENTE

Identification du bâtiment concerné

Adresse	
No fiche patrimoniale	
Matricule	
Nom du propriétaire	
Nature du projet	

Objet de l'entente

L'entente vise à convenir des conditions relatives au soutien accordé par la Ville de Rivière-du-Loup dans le recours à des services professionnels en architecture jugés nécessaires à la planification et la réalisation de travaux de restauration des qualités patrimoniales d'un bâtiment ancien. Toute condition relative à la présente entente doit respecter le règlement no. 1640, adopté le 9 mars 2009, *concernant la création d'un programme de soutien technique pour la conservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.*

Engagement des partis

Le client

- Retenir les services d'un professionnel de formation en architecture approuvé par la Ville de Rivière-du-Loup ;
- Fournir toutes les pièces justificatives des dépenses admissibles au programme dans un délai de 30 jours suivant le dépôt des plans, relevés et/ou dessins finaux ;
- Assumer tous les frais relatifs aux services professionnels obtenus.

La Ville de Rivière-du-Loup

- Assurer le suivi du dossier et encadrer le professionnel et le propriétaire dans la planification du projet ;
- Verser une aide financière correspondant à 50% des coûts totaux, incluant les taxes, jusqu'à un montant maximal de 2 000\$, conditionnellement à ce que le dossier soit jugé satisfaisant et ait reçu les autorisations nécessaires.

L'entente entre en vigueur à compter de sa signature par les parties.

En foi de quoi, les parties ont signé à Rivière-du-Loup en ce

----- du mois de ----- 2017.

Professionnel en architecture

Nom de l'entreprise	
Nom du professionnel affecté au dossier	
Membre d'un ordre professionnel reconnu	
Coordonnées	

Propriétaire ou demandeur

Nom du propriétaire	
Copropriétaire (le cas échéant)	
Coordonnées complètes	
Adresse	
No de téléphone	
No de cellulaire	

Signature propriétaire

Signature copropriétaire

Représentant municipal

Nom du gestionnaire	Julie Martin
Titre	Gestionnaire aux programmes culturels et patrimoniaux
Coordonnées complètes	65, rue de l'Hôtel de Ville C.P. 37
	G5R 3Y7
	418-867-6616

Commentaire

Le présent formulaire fait office de demande de versement de l'aide financière au propriétaire par le Service des Finances, suite à une évaluation favorable des plans d'architectes présentés par les représentants municipaux et /ou le conseil consultatif d'urbanisme.

J'atteste par la présente, de la conformité de ce dossier en fonction des exigences du programme de soutien technique de la Ville de Rivière-du-Loup.

Gestionnaire municipal

Date

Directrice du service de l'urbanisme
et du développement

Date